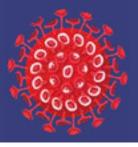


INFO-CORONAVIRUS

Mardi 17 mars 2020 | no 2



Bonjour,

Voici un court résumé en lien avec le coronavirus au cours des derniers jours. En conférence de presse aujourd'hui, le premier ministre du Québec François Legault a :

- Exhorté les employeurs à ne pas demander un billet du médecin pour les employés qui doivent se confiner pendant 14 jours;
- Réitéré qu'il ne manque aucun équipement de protection pour les travailleurs et travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux et que les inventaires actuels sont suffisants;
- Promis de venir en aide aux travailleuses et travailleurs autonomes si le plan éventuel d'Ottawa ne les couvre pas.

Les travaux à l'Assemblée nationale sont suspendus jusqu'au 21 avril.

17 mars

À quelques exceptions près, le Tribunal administratif du travail (TAT) suspend ses activités jusqu'au 27 mars.

16 mars

Les activités de la Conférence des arbitres seront perturbées.

15 mars

Les négociations du secteur public avec le Conseil du trésor sont <u>suspendues jusqu'au 5 avril</u>, mais nous nous attendons à ce que la crise n'ait pas un poids financier sur le personnel: cette reconnaissance doit se traduire concrètement, notamment en s'assurant et en maintenant les primes et montants forfaitaires au-delà du 30 mars, date prévue de leur échéance.

Afin de répondre aux multiples questions soulevées par la pandémie du coronavirus, le **Service juridique** de la CSN et le Service de santé-sécurité-environnement ont élaboré un document de référence à l'attention de l'ensemble de nos syndicats affiliés.

Version française Version anglaise

Principaux sites de référence en lien avec le coronavirus :

Gouvernement du Québec
Gouvernement du Canada
Commission des normes, de l'équité, de la santé et la sécurité du travail (CNESST)

Solidairement,

Le comité de vigie de la COVID-19